



**ORDRE DU JOUR**  
**DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 29 SEPTEMBRE 2021 à 14 h 30**

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juin 2021 ;
- 1) Création d'une commission extra-municipale dénommée « Conseils des Seniors de la ville de Rémire-Montjoly » ;
- 2) Créations d'emplois : Référents des écoles/Coordinateur du secteur logistique des écoles / Responsable des activités de loisirs péri et extrascolaires / Chef de bassin / Agents de surveillance de la voie publique ;
- 3) Mise en place d'un partenariat avec l'association Comité Miss Guyane, « Évènementiel concours d'élégance dans le périmètre de l'Hôtel de Ville » ;
- 4) Modification de la délibération n°2017-87/RM du 06 décembre 2017 concernant la réévaluation des frais d'inscription dans le cadre du CEL et de l'Espace Sportif de proximité ;
- 5) Modification de la délibération n° 2017-88 du 06 décembre 2017 concernant la tarification de la restauration scolaire ;
- 6) Gestion des subventions communales aux associations culturelles, touristiques et de loisirs Critères / Modalités / Processus ;
- 7) Attribution de subventions aux associations culturelles, touristiques et de loisirs - 2ème tranche 2021 ;
- 8) Développement culturel et touristique sur le territoire de Rémire-Montjoly / Partenariat triennal avec la société « Koati le Petit train », pour l'organisation de city tours - Stationnement et Programmation ;
- 9) Prolongation de la convention de gestion du 01/01/2017 entre la commune de Rémire-Montjoly et la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) pour la gestion de la compétence tourisme - Avenant n°3 ;
- 10) Vote du Budget et de la programmation des activités périscolaires relatives à l'aménagement du temps scolaire 2021/2022 ;
- 11) Modification du règlement intérieur de la commande publique ;
- 12) Demande de subvention dans le cadre du plan de relance pour le financement des travaux de mise en conformité énergétique des infrastructures utilisées par le Tennis Club de Suzini ;
- 13) Restauration et aménagement de l'ancienne école de Rémire - Modification du plan de financement ;
- 14) Acquisition du terrain de Monsieur TONY ;
- 15) Abandon partiel de l'E.R 19 – Avenue Cyprien Gildon ;
- 16) Mise en place d'un abattement exceptionnel sur Taxe Locale de Publicité Extérieure (TLPE) – 2021 ;
- 17) Décision Modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2021 du DSU ;